

**CONSULTATIONS et ACTES
en SECTEUR PRIVE**

Dr BRIAND Sylvain
Conventionné honoraires libres

Consultations :

le vendredi de 10 heures à 19 heures

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Première Consultation - APC	70 à 120€	48€
Consultation de contrôle	70€	30€

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Prothèse totale de hanche	1200 à 1500€	459 à 738€
Prothèse totale de genou	1200 à 1500€	578 à 659€
Changement de prothèse	1500 à 2000€	545 à 1029€
Exérèse d'une lésion des tissus mous	200 à 1000€	122 à 650€
Chirurgie de l'avant-pied	200 à 700€	66 à 406€

Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.

Votre médecin détermine librement ses honoraires.

Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie. Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.